



## CDI qui devait me revenir??

Par **Bigbig**, le **03/11/2014** à **13:51**

Bonjour à tous

Je m'appelle Alain j'ai 35 ans et je suis intérimaire

Je rejoins ce forum à fin d'essayer d'obtenir de l'aide car je suis dans le doute

J'espère que quelqu'un pourra m'éclaircir

Donc comme je vous l'ai expliqué je suis intérimaire dans une grosse entreprise depuis maintenant plus d'un an

Malheureusement il n'y a pas d'embauche en CDI ou presque pas c'est vraiment rare, le problème est que mon contrat de travail intérimaire (contrat au mois) stipule que je remplace un salarié en maladie j'ai son nom et prénom

Ce salarié en question a réussi à se faire licencier et il y avait donc une place à prendre sauf que à moi on ne m'a rien proposé et, un autre intérimaire a été fait embaucher car le salarié en question a été fait licencier

Ma question est la suivante :

N'étais-je pas prioritaire à une proposition d'embauche?

Par **P.M.**, le **03/11/2014** à **16:38**

Bonjour,

Le fait d'être en remplacement d'un salarié ne vous confère aucune priorité sur ce poste en cas de rupture du contrat de travail de la personne remplacée, l'employeur est libre de son recrutement soit en interne soit en externe...